



**Citation :** Molo, Brice (2026), « La société de la catastrophe. Repenser le pouvoir après la société coloniale du risque : une théorie postcoloniale », *Sociétés politiques comparées*, 66 : 79-102, doi : 10.36253/spc-20421

**Copyright :** © 2026 Molo. Il s'agit d'un article en accès ouvert, évalué par des pairs, publié par Firenze University Press (<https://www.fupress.com>) et distribué, sauf indication contraire, selon les termes de la licence Creative Commons Attribution, qui permet une utilisation, une distribution et une reproduction sans restriction sur tout support, à condition que l'auteur original et la source soient mentionnés.

**Déclaration de disponibilité des données :** toutes les données pertinentes sont disponibles dans l'article ainsi que dans ses fichiers d'informations complémentaires.

**Déclaration d'intérêts :** l'auteur (les auteurs) déclare(nt) n'avoir aucun lien d'intérêt en relation avec cet article.

Varia

## La société de la catastrophe. Repenser le pouvoir après la société coloniale du risque : une théorie postcoloniale

### The disaster society. Rethinking power after the colonial risk society: a postcolonial theory

BRICE MOLO

*Institut catholique de Paris (ICP)*

E-mail : [b.molo@icp.fr](mailto:b.molo@icp.fr)

**Résumé :** Cet article propose une nouvelle théorie postcoloniale de la catastrophe et du pouvoir. Il propose d'étudier la société postcoloniale à partir de l'événement-catastrophe, soit comme une épreuve et un procès de la gouvernance, c'est-à-dire une fonction différente de celle observée dans la société coloniale. Il décrit le passage d'une société coloniale du risque à une société postcoloniale de la catastrophe. Pour la première, le risque recoupe la conduite des conduites de Foucault, alors que, dans la seconde, la catastrophe est l'inconduite d'une inconduite. C'est-à-dire un temps et un espace où les luttes pour le contrôle des retombées de la modernité engagent l'État et la société dans un corps-à-corps rythmé de part et d'autre par des inconduites constitutives, désormais, de l'essence même du politique et du pouvoir dans la société postcoloniale de la catastrophe.

**Mots-clés :** corps-à-corps ; inconduites ; modernité ; société coloniale du risque ; société de la catastrophe ; théorie postcoloniale.

**Abstract:** This article proposes a new postcolonial theory of disaster and power. It is a study of postcolonial society based on disaster-events, either as a test or a trial of governance, a function different from that observed in colonial society. It describes the transition from a colonial society of risk to a postcolonial society of disaster. In the former, risk overlaps with Foucault's concept of conduct-of-conduct, while in the latter, disaster is the misconduct-of-misconduct. More specifically, disaster is a time and space where struggles for control over the fallout of modernity engage the state and society in a hand-to-hand struggle punctuated on both sides by misconduct that is

now constitutive of the very essence of politics and power in the postcolonial society of disaster.

**Keywords:** corps-à-corps; colonial society of risk; disaster society; misconduct; modernity; postcolonial theory.

## LA (POST)COLONIE : L'OUBLIÉE DE LA SOCIOLOGIE DES RISQUES ET LA GRANDE ABSENTE DE SON HISTOIRE

Cet article propose d'interroger l'État postcolonial à nouveau frais, c'est-à-dire à travers son rapport à la catastrophe<sup>1</sup>. Il ne fait pas de la postcolonie une société traversée par une forme « d'inconscient de la catastrophe<sup>2</sup> » qui conserverait l'idée d'un désastre « toujours en cours<sup>3</sup> », ou à venir, comme il ne fait pas de la catastrophe un horizon indépassable de la subjectivité et du quotidien des individus dans les sociétés africaines anciennement colonisées<sup>4</sup>. Remettre la catastrophe au cœur du projet État suppose moins d'interroger ce que l'événement fait à la société que de comprendre ce qu'il y devient. Pour rendre compte de cette relation, les travaux d'Ulrich Beck offrent un cadre théorique utile.

Publiée en 1986, *La société du risque* est rapidement traduite et diffusée aux États-Unis, où elle devient un cadre majeur pour penser le rapport aux dangers dans le sillage de Tchernobyl. En France, il faut attendre plus de quinze ans pour une traduction<sup>5</sup>, précédée par une préface de Bruno Latour (2008 pour l'édition citée). Celui-ci souligne que Beck pratiquerait une sociologie différente de celle lue en France. Il ne s'agit pas pour Beck, explique Latour, d'enseigner aux acteurs sociaux « comment ils doivent se penser, Beck prétend apprendre des acteurs sociaux comment il doit les penser<sup>6</sup> ». Cette différence de méthode se superpose à une autre qui rendra difficile la lecture française de Beck, au point d'en faire un penseur du risque alors que l'ambition du livre est d'abord de faire une sociologie générale à partir du risque.

Beck propose une sociologie de la « seconde modernité » ou « modernité réflexive », c'est-à-dire d'un moment historique où les sociétés industrielles prennent conscience des dangers produits par leur propre développement. À la différence de la modernité classique, qui prétendait maîtriser la nature et garantir la sécurité par la science, la seconde modernité est marquée par une « sociétisation » de la nature, l'incertitude, une globalisation des menaces et l'impossibilité de prévoir leurs effets à long terme. Le risque n'est plus un aléa naturel extérieur mais devient un produit social de la modernité elle-même. C'est là l'un des points centraux du livre. Beck insiste également sur la réflexivité du social, c'est-à-dire sur la capacité des sociétés modernes à se penser elles-mêmes comme des sources de dangers. C'est ce qui les distinguerait des sociétés « traditionnelles » ou prémodernes. La société du risque serait donc à la fois une société de la

---

<sup>1</sup> Ce texte doit beaucoup aux riches discussions avec Francis Chateauraynaud et aux précieux retours de Patrice Yengo et de Maëlle Calandra sur une version précédente. Qu'ils en soient grandement remerciés.

<sup>2</sup> Rastogi, 2020.

<sup>3</sup> Mbembe, 2024, 79.

<sup>4</sup> Voir Mbembe et Sarr, 2019.

<sup>5</sup> Beck, 2008.

<sup>6</sup> Latour, 2008, 9.

connaissance (dans sa tentative d'objectiver le danger), de l'ignorance (plus on croit savoir, moins on en sait sur le risque et on est capable d'en prévoir les effets), et une société de la critique (par sa capacité à se remettre en question). Outre le fait que cet argument a été discuté par de nombreux historiens<sup>7</sup>, dont certains ont daté l'avènement d'une société du risque longtemps avant le découpage temporel de Beck<sup>8</sup>, ces postulats sont largement produits depuis une province du monde, l'Europe post-industrielle, blanche et sécularisée. L'histoire de la modernité en Afrique invite à reconsidérer l'universalisation de cette expérience européenne, dont une critique sérieuse a montré qu'il existerait un historicisme dont la formule serait « d'abord en Europe, puis ailleurs<sup>9</sup> ». Plus précisément, cette critique postcoloniale remet en cause une perspective selon laquelle l'histoire serait un sentier éclairé par le cheval Europe, toujours avant-gardiste et tirant une charrette que constituerait le reste du monde.

Ensuite, lorsque Beck pense plus tard une « société mondiale du risque<sup>10</sup> », il tend à généraliser un modèle sans interroger le rôle du système colonial dans la production et la répartition des risques. Cet article interroge cet aspect comme point de départ d'une pensée à nouveaux frais sur le pouvoir, en déplaçant le regard vers les sociétés anciennement colonisées.

Il ne s'agit pas plus de saisir la société du risque depuis le point de vue de ceux qui l'ont pensée et instituée, mais de la questionner depuis ses marges – les mondes où elle a été imposée par la colonisation comme trajectoire exclusive de la modernité et où l'on observe désormais une autre configuration, celle d'une « société de la catastrophe ». Cette dernière notion s'ancre dans Beck lui-même, qui définissait déjà la société du risque comme une « société de la catastrophe<sup>11</sup> ». Plus tard, François Walter revient sur cette distinction, à rebours de Beck, en estimant que l'Occident serait plutôt passé d'une société de la catastrophe à une société du risque. Il s'agit d'une transition liée aux représentations de l'événement-catastrophe et à la sortie du religieux. Chez l'historien suisse, attentif aux généalogies, il n'est pas question d'une linéarité qui épuise la complexité du réel et de l'histoire, mais d'une transition qui rend compte « des chevauchements des régimes d'historicité qui autrefois privilégiaient l'expérience vécue et qui aujourd'hui valorisent l'anticipation calculée<sup>12</sup> ». La société coloniale du risque dont les caractéristiques seront révélées dans cet article ne peut être confondue avec une société de la catastrophe, dans la mesure où la survenue de ces dernières en colonie n'engendrait pas, pour toutes et tout le temps, de réflexivité, ni véritablement du côté des colonisés, qui étaient dépourvus de moyens d'anticipation, de compréhension ou de réaction, ni totalement du côté des colonisateurs, qui y expérimentaient aussi, souvent à tâtons, les conséquences imprévues de leur propre entreprise impériale.

---

<sup>7</sup> Voir, entre autres, Quénet, 2005 ; Walter, 2008 ; Fressoz, 2012.

<sup>8</sup> C. Sellers en a livré plusieurs généalogies, dont Sellers et Melling (2011).

<sup>9</sup> Idée forte développée dans le classique de Chakrabarty (2020, 48-54).

<sup>10</sup> Plusieurs années après son premier classique de 1986, Beck revient sur les critiques qu'il a reçues, dont celle affirmant sa méconnaissance du « Tiers-monde ». Il distingue alors la classe des « États "donneurs de risque" » et celle des « États "récepteurs de risque" », mais toujours avec un regard très eurocentré qui peine à reconnaître l'apport des seconds dans la modernité des premiers (Beck, 2009, 154).

<sup>11</sup> Beck, 2008, 43.

<sup>12</sup> Walter, 2008, 13.

Parce que le projet colonial comme « projet universalisant », dont l'un des objectifs ultimes est « d'inscrire le colonisé dans l'espace de la modernité<sup>13</sup> », a introduit un risque nouveau en colonie, un espace d'incertitude où le projet rencontrait ses contraintes ; et c'est à partir de là que naissait un régime nouveau, à la fois gouvernementalité et événementialité, que je nomme ici « société coloniale du risque ». À la fois espace des possibles et d'incertitude, la modernité y a rencontré un terrain de transformation de sa condition et de celle de ses sujets, de sorte que la colonie était devenue la condition de possibilité<sup>14</sup> de la modernité elle-même, mais paradoxalement la grande oubliée de sa sociologie et la grande absente de son histoire. Ces oublis s'expliquent par un désintérêt théorique de la sociologie des risques pour les mondes non-occidentaux du fait d'une méconnaissance des trajectoires que la modernité y a prises, des débats qu'elle y a suscités<sup>15</sup>, et d'une sous-représentation théorique très tenace des chercheurs issus de ces mondes.

Cet article ne cherche donc pas seulement à discuter Beck, mais à interroger ce que devient une sociologie générale quand elle affronte les mondes qu'elle avait relégués aux marges. Il est question de défaire le colonial comme « angle mort dans lequel ont été construites les conceptions modernes du savoir et du droit<sup>16</sup> », en particulier sur les risques et les catastrophes, pour mieux en faire un outil de théorisation du social et du pouvoir en postcolonie. Cela suppose, dans un premier temps, de repartir des fondements théoriques sur lesquels repose la « société du risque », d'accepter d'en faire un point zéro pour mieux la provincialiser et, dans un second temps, depuis le politique, d'examiner ce que recouvre la société de la catastrophe. Cette dernière a pour moteur le corps-à-corps entre l'État comme legs colonial et la société. Ce corps-à-corps s'articule autour de ce que j'appelle les « inconduites<sup>17</sup> », dont la catastrophe est la conséquence.

Le terrain d'analyse est le Cameroun. Le choix de ce terrain est justifié par deux raisons. La première est que ce pays est le seul où la guerre de décolonisation pour déprendre le projet moderne des mains des modernes s'est accompagnée d'un échec privant à jamais ceux qui avaient lutté de l'exercice du pouvoir. La deuxième raison est que ce pays est le seul, sur le continent, à avoir été un laboratoire de trois colonisations alors que les deux dernières étaient elles-mêmes un projet de décolonisation. Une première colonisation, allemande, de 1884 à 1916. Les Allemands eurent à peine le temps d'asseoir leur domination dans le Nord Kamerun, à la frontière du Tchad français, avant d'être mis à la porte par une coalition franco-britannique mobilisée depuis la côte, à Douala, au milieu de la Grande guerre. S'en suivit alors ce qui se détourna de sa mission principale de décolonisation, selon le droit international, pour devenir un projet colonial plus long que la période allemande. Cette mission internationale soumit le Cameroun à une double domination, française sur les trois quarts du territoire, et anglaise sur le reste, processus qui se solda par une double indépendance, en 1960 pour la partie

---

<sup>13</sup> Mbembe, 2002, 634.

<sup>14</sup> Condition de possibilité que l'on retrouve chez Frantz Fanon lorsqu'il explique que l'Europe moderne est « littéralement l'invention du Tiers Monde » (Fanon, 2002, 99-104), et définie chez V.-Y. Mudimbe (2021).

<sup>15</sup> Sur la modernité en Afrique, voir le débat théorique (malheureusement sous-investi par les sociologues) résumé par F. Cooper (2005).

<sup>16</sup> Santos, 2016, 178.

<sup>17</sup> Concept qui m'est inspiré de l'anglais « *misbehaviours* » développé par Eugenia Shanklin (1989) à propos des savoirs vernaculaires autour des lacs de la région des Grassfields au Cameroun.

francophone et en 1961 pour la partie anglophone. Après ces indépendances à la fois conflictuelle (partie française) et pacifique (partie anglaise), ce pays n'expérimente pas les fruits de la lutte de décolonisation, mais une double continuité. Pour ces raisons et d'autres, le Cameroun constitue un cas d'école pour toute tentative de construction d'une pensée systématique de la postcolonie<sup>18</sup>.

#### DE LA SOCIÉTÉ COLONIALE DU RISQUE À LA SOCIÉTÉ DE LA CATASTROPHE : PENSER AVEC BECK, À SA MARGE

Dans la société industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, explique Ulrich Beck, la répartition des risques est dominée par celle des richesses, alors que le rapport change dans la société du risque qui lui succède. En effet, « dans la modernité avancée, la production des richesses est systématiquement corrélée à la production sociale des risques<sup>19</sup> ». Bien que l'Allemagne, son terrain d'étude principal, ne soit pas encore pleinement entrée dans cette société du risque au moment où il écrit, Beck affirme que les pays du Sud, principalement les anciennes colonies, en sont encore plus éloignés. Ces sociétés resteraient dominées par l'urgence consistant à produire et à distribuer des richesses, notamment face à la menace persistante de la famine de masse. Beck les mentionne peu, et le plus souvent à travers ce prisme, uniquement. Dans ces sociétés donc, les ventres sont maigres, vides, et la gouvernance s'y réduit à l'urgence du combat pour le « pain quotidien », alors que le stade supérieur de l'évolution de l'histoire est celui des « gros ventres », qui fait perdre toute sa légitimité à la modernité dont le but premier était la lutte contre la pénurie. La société des risques est alors une conséquence de cette surproduction de la modernité. Ce constat entraîne au moins deux autres, mais que Beck ne formule pas clairement. Le premier est que la deuxième colonisation d'une partie du monde au XIX<sup>e</sup> siècle est le produit des processus de transformation survenus en Europe et qu'il décrit bien. Mais cette colonisation n'a pas fait qu'exporter le surplus de production, des idées et des hommes, de l'Europe vers les mondes colonisés. Non seulement, elle a également exporté des dangers qui sont devenus des risques au contact des problèmes locaux – ceux reconnus par les locaux indépendamment de la présence coloniale –, mais elle a aussi extrait des mondes colonisés les ressources dont elle avait besoin pour poursuivre son processus de développement, et donc sa production de risques. En effet, à bien observer les mondes coloniaux tels que les historiens nous les décrivent, c'est la répartition des richesses qui véhicule les risques, de sorte que toute l'histoire coloniale – pour le Cameroun en particulier ici – est aussi une histoire des risques. Dans la société coloniale de la « pénurie » et de « la maladie », le risque ne découle pas seulement de la tentative de gouverner ces problèmes, le risque est à la fois le problème et la réponse au problème. Il est introduit pour régler le problème que représente la pénurie, dont il contribue aussi, à plusieurs niveaux, à la création ou à l'aggravation, et pour soigner la maladie, mais il n'en est pas nécessairement une conséquence. Les risques de la société coloniale ne sont pas produits par les sociétés coloniales. Ils sont à la fois une externalité et le produit de la rencontre

---

<sup>18</sup> Ce n'est pas un hasard si, dans sa note provisoire de la postcolonie, Achille Mbembe (1992) prend en effet pour terrains principaux le Cameroun et le Togo.

<sup>19</sup> Beck, 2008, 35.

entre des solutions importées et des menaces locales. Guillaume Lachenal a montré comment, autour de la Deuxième Guerre mondiale, il se produit un changement de paradigme dans les colonies, où désormais la vie des colonisés est mesurable par des indicateurs qui se stabilisent au niveau international. S'en suit une transformation du rapport aux corps et aux soins, bref à la santé des colonisés dont le mauvais état devient le principal obstacle au développement et à la stabilité politique. Il faut de ce fait les soigner, voire les contrôler par les soins. Tout cela passe par la constitution des colonies en laboratoire :

Cette vision va de pair avec une véritable révolution matérielle et technique, qui place la période sous le signe de l'optimisme : de la Jeep au DDT, de la pénicilline au bulldozer, la Seconde Guerre mondiale a servi de banc d'essai à une série d'innovations techno-scientifiques parfois littéralement prodigieuses ; transposées de l'univers militaire au monde tropical, elles ouvrent de nouveaux possibles à l'intervention des États coloniaux sur les hommes et l'environnement<sup>20</sup>.

L'introduction de ces innovations techniques vise d'abord à résoudre des problèmes identifiés dans les colonies, mais s'accompagne rapidement d'échecs qui deviennent des problèmes plus importants que ceux auxquels ils venaient répondre. Lachenal décrit le cas des injections de Lomidine pour éradiquer un problème, la maladie du sommeil au Cameroun, dont les conséquences font des morts et des traumatisés :

La liste des décès s'allonge d'heure en heure. Une catastrophe s'annonce, dont le diagnostic ne fait aucun doute : la piqûre de Lomidine a provoqué une infection bactérienne évoluant en gangrène gazeuse, qui depuis la fesse s'étend au reste du corps, provoquant le gonflement et l'éclatement des tissus atteints. Malgré les renforts médicaux qui arrivent le 15 novembre, « l'accident de Yokadouma » provoquera au total plus de 300 gangrènes et la mort de 32 personnes – l'une des catastrophes médicales les plus brutales de l'histoire de l'Afrique<sup>21</sup>.

Pour résoudre le problème de la maladie du sommeil, l'ordre colonial introduit la Lomidine, source de dangers nouveaux et de la probabilité de l'émergence d'une catastrophe médicamenteuse<sup>22</sup>.

Et même là où, selon Ulrich Beck, la science aurait dû produire de l'assurance et de la confiance dans les dispositifs modernes, dans la colonie du Cameroun, c'est l'inverse qui est observé : là où la lomidinisation montre son efficacité, elle suscite des craintes et un grand sentiment d'insécurité<sup>23</sup>. Grâce au travail de Lachenal, on comprend que le changement de paradigme introduit dans les colonies s'accompagne d'une volonté d'emprise sur le corps des colonisés – une emprise qui devient une catastrophe<sup>24</sup>. Contrôler le corps des colonisés revient

<sup>20</sup> Lachenal, 2014, 66.

<sup>21</sup> *Ibid.*, 6-7.

<sup>22</sup> Sur cet aspect, voir la version anglaise de Lachenal (2017a), qui assume plus explicitement l'inscription de cette affaire dans la littérature des études des catastrophes.

<sup>23</sup> *Ibid.*, 140.

<sup>24</sup> La notion de catastrophe est expressément reprise dans le titre de la traduction anglaise du livre de Lachenal. L'emprise, quant à elle, est définie par le pragmatisme sociologique comme une colonisation et un contrôle du champ d'expérience de l'autre. Le champ d'expérience inclut quant à lui l'ensemble des « milieux et des dispositifs, des entités et des représentations avec lesquelles une personne ou un groupe entre en interaction, pouvant en composer un récit ou en donner une version irréductible » (Chateauraynaud, 2025, 207-210).

aussi à gouverner la vie, et par extension, la mort, comme l'a esquissé Michel Foucault, repris ensuite par les travaux sur la médecine aux colonies, « celui qui peut te soigner peut te tuer<sup>25</sup> ». Au début du XX<sup>e</sup> siècle, après la signature du traité de protectorat du Cameroun par les Allemands, les obstacles au projet colonial sont moins les hommes que ce qui y est considéré comme la « nature » et ce qu'elle contient comme menaces : la maladie, la mort. Les Allemands reprennent d'abord les récits des Anglais, qui parlent de *White man's grave*<sup>26</sup>, et les transforment en *Todesland*, ou pays de la mort<sup>27</sup>. La nature, en soi, n'est pas le risque et ne le contient pas. Elle constitue plutôt à la fois un objet d'anxiété pour les colonisateurs et un obstacle au projet colonial, dont la mise en œuvre, précisément en cherchant à la maîtriser, introduit le risque<sup>28</sup>. L'installation, puis l'exploitation coloniale du territoire exigent en effet une première série d'adaptations. C'est ce processus d'ajustement, et non la nature en soi, qui fait advenir le risque. Plus concrètement, le risque colonial est le produit d'une division spatiale du territoire. D'un côté, des zones jugées habitables pour les Européens et, de l'autre, des espaces réputés inadaptés à leur mode d'habiter et assignés aux populations africaines. Cette géographie de l'habitable structure une écologie du risque proprement coloniale.

Ensuite, le risque colonial est la conséquence d'une division administrative du travail de sécurité. Faire face aux menaces ainsi identifiées implique une réponse administrative, qui se décline en deux dispositifs : la police sanitaire (*Sanitätspolizei*) et les troupes de police (*Polizeitruppe*)<sup>29</sup>. Ces deux corps font que le gouvernement de ces risques devient instituant et institutionnel<sup>30</sup>. Instituant, dans la mesure où il sélectionne, parmi la multitude de menaces possibles, celles qui doivent faire l'objet d'une intervention politique. Institutionnel, parce qu'en érigeant des institutions de surveillance et d'action, l'État colonial transforme ces menaces en problèmes publics nécessitant une prise en charge différenciée entre celle gérée par la *Sanitätspolizei* et celle qui relève plus de la compétence de la *Polizeitruppe*. La division administrative du travail et le cadrage dont elle est le produit créent le risque comme problème à prendre en charge et comme menace pour le projet colonial. Ce constat peut être élargi à l'introduction du chemin de fer, aux pistes d'aviation, aux industries qui manipulent le fer, les flammes et la fumée, etc., qui, tous, participent d'une politique de modernisation dans laquelle le risque devient indissociable de la présence coloniale et de son ambition civilisatrice. En somme, la création de ces institutions n'est pas irréductible à leur fonction ; elle participe de l'invention du risque du fait de l'adaptation coloniale entre sa visée civilisatrice, son désir de modernisme, qui imposait un contrôle des sujets, et, finalement, les contraintes qui se posent à elles sur le terrain. Cette création des institutions participe également de l'invention du risque du fait de la rencontre entre l'espéré, l'attendu, et ce que les aléas de l'espace imposaient au colonisateur comme adaptations et aux colonisés comme espace de calcul. Le risque en situation coloniale est alors tout autant déterminé par l'espace que par l'idée. De même, si le

---

<sup>25</sup> Arnold, 1988 ; Macleod et Lewis, 1988.

<sup>26</sup> Voir Curtin, 1989.

<sup>27</sup> Dippold, 1973, 41.

<sup>28</sup> Au niveau international, des travaux d'histoire des sciences et de sociologie reviennent sur ce rapport entre prise en charge, reconnaissance des problèmes et invention du risque. Voir Tierney, 1999.

<sup>29</sup> Ngongo, 1987, 59.

<sup>30</sup> Molo, 2023.

besoin de sécurité a déterminé la production d'un État colonial par la mise sur pied d'institutions chargées de le combler, il ne l'a pas conditionnée, le risque est un accident du parcours colonial. Il est, pour reprendre la terminologie de Deleuze et Guattari, une « anti-production » coloniale<sup>31</sup>.

Le deuxième constat découlant de l'esquisse de Beck concerne la notion de risque personnel, qui, articulé avec la question coloniale, est plus important que Beck ne le pense. Il souligne en effet que les risques ne sont pas une invention moderne car :

Lorsque l'on parlait – comme Christophe Colomb – à la découverte de nouveaux pays et de nouveaux continents, on prenait des « risques ». Mais il s'agissait là de risques personnels, et non de situations globales de menace telles celles que représentent pour l'humanité entière la scission de l'atome ou le stockage de déchets nucléaires<sup>32</sup>.

À ce niveau également, l'histoire coloniale contredit Beck. Les sociétés coloniales ont en effet été introduites dans un monde où le risque personnel et celui qu'on peut dire industriel se recourent. C'est l'aventure des uns – le fait colonial fut précédé d'explorations – qui a plongé les autres dans une écologie du risque comme « situation globale de menace », c'est-à-dire une condition de vulnérabilité systémique, sans maîtrise ni anticipation possible et irréductible aux frontières nationales. Il est donc nécessaire d'inscrire le risque dans la sociogenèse de l'État. C'est précisément par sa constitution en problème à gouverner que le risque fait advenir l'État. Il permet d'inclure des territoires, de fixer des frontières, de construire une communauté de destin, et de circonscrire une souveraineté. Le risque ordonne et met en ordre la colonie<sup>33</sup>. De sorte que le Cameroun, comme État, apparaît moins comme un donné ou comme une réussite du stade de monopolisation de la violence légitime par l'État colonial que comme une invention du risque, et de la gouvernementalité qui s'ensuit. En effet, ce processus se déploie après que le pouvoir colonial a neutralisé, dès la période coloniale précoce, les personnes jugées hostiles à son installation et à sa progression. À la conquête militaire et à la pacification succède un autre travail, moins spectaculaire mais plus long et tout aussi décisif, celui du gouvernement du quotidien et de l'aménagement du territoire. La gestion du risque intervient alors à la suite de la première étape de monopolisation de la violence légitime, comme dirait Weber. Mais le risque va au-delà de la maîtrise de la violence et de ses appareils. Parce que la « nature », dans la colonie camerounaise, remet en question ce monopole comme il le prolonge ; c'est en effet sa domestication qui constitue le stade ultime d'appropriation de la colonie et de délimitation de la souveraineté<sup>34</sup>. On peut lire dans l'*Encyclopédie de l'Afrique française* que :

Les problèmes, en Afrique, se compliquent du fait de la distance et de l'insuffisance de l'équipement public. Les trypanosomés étaient répartis dans des villages innombrables, dispersés dans des fermes perdues dans la brousse,

<sup>31</sup> Deleuze et Guattari, 1972, 372.

<sup>32</sup> Beck, 2008, 39.

<sup>33</sup> Inspiré de Fassin (2013, 12).

<sup>34</sup> La souveraineté est à la fois définie comme le droit de décider de qui doit vivre et mourir, discuté par Mbembe à la suite de Foucault, comme la responsabilité de protéger dans les travaux de science politique, mais aussi, enfin, selon le point de vue des études internationales, qui la pensent comme un pouvoir s'exerçant à l'intérieur d'un territoire délimité par des frontières reconnues par d'autres entités du système international garantissant l'égalité de tous. Voir Mbembe, 2019 ; Vilmer, 2015 et Nabli, 2017.

auprès des marigots, dans des régions sans routes la plupart du temps et vastes comme plusieurs départements français<sup>35</sup>.

En allant chercher les corps à soigner, l'État colonial « pénètre en brousse », pour reprendre la formule du sociologue Jean-Marc Ela<sup>36</sup>. L'historien Engelbert Mveng précise quant à lui dans son *Histoire du Cameroun* que le déplacement de la capitale dans l'Empire allemand, de Buea à Yaoundé, s'est fait suite à l'éruption du mont Cameroun du 26 avril 1909, événement marquant pour le lancement des études sur la géologie et l'aménagement du territoire<sup>37</sup>. C'est en cela que l'environnement – et les maladies qui en sont indissociables, ainsi que l'établit l'histoire de la médecine coloniale – et les tentatives pour le domestiquer, créant le risque, se font gouvernementalité, c'est-à-dire, au sens de Foucault, une « conduite des conduites<sup>38</sup> ». L'historien camerounais Daniel Abwa<sup>39</sup> explique comment les Kirdi sont inclus dans l'État, alors qu'ils essaient souvent de s'en extirper, à partir du moment où les épisodes de famine auxquels ils sont confrontés font l'objet de chantage et de « piège alimentaire<sup>40</sup> » de la part de l'administration. Cette dernière demande aux Kirdi de sortir des plaines auxquelles elle n'a pas accès pour bénéficier de l'aide alimentaire. C'est cette sortie des plaines qui inclut les Kirdi dans l'État et permet à celui-ci de s'étendre au-delà des limites ordinaires du pouvoir colonial. Dès lors, le risque, qui était un instrument de gouvernement, devient un instrument de gouvernementalité. Contrairement à ce qu'observe Ulrich Beck à propos du passage de la société industrielle à la société moderne et, bientôt, du risque, ce n'est pas la gestion de la pénurie, de la famine ou de l'urgence qui constitue le moteur de la gouvernance coloniale, mais bien celle du risque, dont ces situations extrêmes dépendent structurellement. Reprenant la conception marxiste et wébérienne de la société industrielle comme société de classes, où la question de la répartition des richesses se pose en termes d'inégalité « légitime », Beck esquisse le fait que la condition de possibilité de la société du risque est liée à la réduction des risques à une latence qui ne ferait pas obstacle au projet de modernisation, ou du moins, « qu'ils ne franchissent pas les limites du tolérable<sup>41</sup> ». Ces deux mouvements – société des classes et société du risque – se retrouvent en colonie. Il y règne une intimité qui brouille les frontières et trahit le mensonge de la ségrégation spatiale, qui est pourtant la matrice du rapport à l'espace<sup>42</sup>. Les luttes anticoloniales, dès lors, emprunteront d'une part les grammaires et les horizons politiques du colonialisme<sup>43</sup>, d'autre part la forme d'une lutte de classes ou du renversement d'ordres politiques traditionnels (ou non)<sup>44</sup> que le projet colonial avait corrompus sans pour autant totalement ni les assujettir,

---

<sup>35</sup> Guernier et Froment-Guieysse, 1951, 7.

<sup>36</sup> En référence à la formule d'Ela sans pour autant que l'idée soit la même car le sociologue analysait dans son ouvrage les formes de résistance paysanne à la violence d'État, la crise des institutions et de l'économie de marché (Ela, 1990).

<sup>37</sup> Mveng, 1963.

<sup>38</sup> Foucault, 1994, 582.

<sup>39</sup> Abwa, 2000, 155.

<sup>40</sup> Jean, 1986.

<sup>41</sup> Beck, 2008, 36.

<sup>42</sup> Intimité coloniale que Mbembe évoque également et décrit très largement en postcolonie comme « une pratique de la convivialité et une stylistique de la connivence » (Mbembe, 1995, 103).

<sup>43</sup> Nandy, 2007 [1984].

<sup>44</sup> Voir par exemple Mbembe (1996) et, plus récemment, Mintoogue (2020).

ni leur laisser une pleine liberté d'exercice, une dynamique plus répandue dans le modèle de l'*indirect rule* britannique, mais également très présente au Cameroun français. Au-delà donc de cette mort collective qui découlait des mesures d'éradication de la mort, le « progrès » véhiculé par l'entreprise coloniale s'accompagnait, en définitive, mécaniquement du risque<sup>45</sup>. Le « progrès » colonial fabriquait ses propres risques en même temps que les conditions de leur gouvernement. Dès lors, la colonie est aussi un laboratoire d'une société coloniale du risque, dans laquelle l'État s'institue autant par la promesse de protection<sup>46</sup> que par la production de vulnérabilités nouvelles, comme le reconnaissait l'administration coloniale elle-même :

La grippe suit les principales voies de communication terrestres, et la date d'apparition du fléau dans les villages de l'intérieur est d'autant plus tardive que ceux-ci sont plus éloignés de Douala ou offrent moins de relations administratives, militaires ou commerciales avec la capitale ou les chefs-lieux de circonscription<sup>47</sup>.

Ce qui précède peut être schématisé comme suit. La surproduction industrielle engendre une société nouvelle, d'abord circonscrite à l'Europe, puis étendue au-delà par le processus colonial, mouvement qui lui a permis « d'échapper à la finitude bourgeoise<sup>48</sup> ». Les mondes colonisés y sont intégrés de manière particulière, non seulement comme producteurs de risques, mais aussi comme conditions matérielles de possibilité de cette société du risque observée en Europe par Beck. Il y a donc un double processus, celui de la mondialisation des risques, lié « à la fois aux problèmes eux-mêmes, aux solutions qui leur sont apportées et aux mobilisations auxquelles ils ont donné lieu<sup>49</sup> », et celui, ensuite, de la colonialité elle-même. Le risque sert à légitimer à la fois la mission civilisatrice, le contrôle des populations et la production de normes techniques, sanitaires ou environnementales. La société coloniale du risque est de ce fait le produit d'un ajustement entre des rationalités modernes de gestion du danger et des formes de menace construites comme indigènes ou locales.

C'est également pour cette raison que la société coloniale du risque se distingue de la société de la catastrophe. La première repose sur une inégalité légitimée par le rapport à la « race » ; dans la perception, l'exposition et la fabrique des risques, c'est une inégalité ontologique. Dans cette société coloniale du risque, ce dernier est inventé par la colonisation elle-même et rendu visible par sa prise en charge par le pouvoir colonial, qui en définit les cadres et divise la société entre ceux qui produisent le cadrage et ceux qui le « consomment », voire le subissent<sup>50</sup>. Dans la

<sup>45</sup> Guillaume Lachenal (2017b, 135-139) montre par exemple comment l'exploitation et la culture du caoutchouc favorisaient la propagation de maladies, dont la trypanosomiase, dans la région de l'Est Cameroun.

<sup>46</sup> Le traité de protectorat qui fait du Cameroun une colonie allemande est d'abord une promesse de protection des chefs de la côte Duala par les Allemands.

<sup>47</sup> Martin, 1921, 131.

<sup>48</sup> L'Heuillet, 2017.

<sup>49</sup> Boudia et Henry, 2015, 9.

<sup>50</sup> Il ne s'agit pas de dire ici que ceux qui consomment le cadrage dominant sont passifs, mais de reprendre la terminologie de Beck. Car comme l'ont montré les études coloniales, les colonisés, qui étaient « autres » au sein même du système colonial, trouvaient des moyens de contourner la coercition et la surveillance qui leur étaient imposées. Ils participaient donc nécessairement à la production de la société coloniale du risque, mais non comme producteur du cadrage (même s'ils se l'approprièrent et en devenaient les sujets à partir desquels les dispositifs pouvaient être évalués), dans le sens où ils n'étaient pas producteurs du langage de l'action publique

société de la catastrophe, les inégalités résultent moins de cette corporéité que de l'échec de la promesse de décolonisation. Cette promesse s'articulait autour d'une nationalisation progressive du personnel et des dispositifs politiques. Les inégalités résultant de l'échec de cette promesse de décolonisation ne sont pas légitimes, mais font l'objet d'une lutte de légitimité. Elles peuvent être légales, mais sans le rapport à la race de la période coloniale ; elles sont alors contestées, politisées, et sans cesse rejouées dans les arènes de la citoyenneté, du droit, etc.

La question de la citoyenneté est ici importante. Elle permet d'horizontaliser le cadrage du risque dans la société de la catastrophe. De sorte que la catastrophe y est un *procès* des luttes qui traversent le champ social, un moment de (re)négociation de l'État, un moyen de « diminuer les asymétries de prises<sup>51</sup> » sur les « choses » et le pouvoir. Là où, dans la société coloniale du risque, la contestation des inégalités s'appuyait sur la promesse manquée de la mission civilisatrice, dans la société de la catastrophe, elle repose sur la promesse, manquée ou non, d'égalité de tous, c'est-à-dire de « l'impératif de protection » de tous par l'État, puisque les inégalités construites sur la biologie ont disparu.

#### L'AVÈNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE LA CATASTROPHE : DÉTOUR POSTCOLONIAL

Le moment postcolonial ouvert par les indépendances sera abordé dans cette partie. Il constitue le commencement de la société de la catastrophe, dont la catastrophe du lac Nyos sert de moment « paradigmatique » dans le sens où l'entend Mark Anderson, c'est-à-dire l'un de ces événements ayant « acquis une symbolique nationale et [qui] ont précipité ou consolidé des mutations culturelles et politiques » médiées par les arts, les cultures politiques et publiques<sup>52</sup>, bref, un événement « reconfigurateur<sup>53</sup> ». Parce que le projet colonial a, comme on l'a souligné plus haut, eu l'ambition d'envahir les espaces colonisés par la modernité, de sorte que, pour les catastrophes, les cadres d'interprétation restent issus de la modernité. La catastrophe de Nyos est paradigmatique car elle pose clairement le problème de la traduction de la modernité. Face à son exceptionnalité, les imaginaires locaux l'opposaient à la modernité, ce qui, pour le jeune État et les scientifiques du monde accourus sur place, devait être traduit « dans le registre des causes compréhensibles (c'est-à-dire séculières)<sup>54</sup> », c'est-à-dire des causes instituées par la modernité et ses épistémologies. L'analyse de cette catastrophe ouvre alors une première fenêtre de caractérisation de la société de la catastrophe que d'autres cas compléteront plus bas. Il s'agit donc moins dans cette partie de dater la postcolonie que de prendre au sérieux la richesse

---

coloniale. Michel de Certeau, qui a été repris par les études coloniales, distingue bien, reprenant les mots de la linguistique, les producteurs du « langage », que les dominés s'approprient pour contourner la domination et ou la vivre autrement, de ceux qui, même en se l'appropriant, le « consomment », le « bricolent ». De Certeau écrit que, « en linguistique, la "performance" n'est pas la "compétence" ; l'acte de parler (et toutes les tactiques énonciatives qu'il implique) n'est pas réductible à la connaissance de la langue » (de Certeau, 1990, xxxviii).

<sup>51</sup> Chateauraynaud, 2006, 9. Pour des développements plus aboutis, voir Chateauraynaud (2011).

<sup>52</sup> Anderson, 2011, 58.

<sup>53</sup> Chateauraynaud et Debaz, 2017.

<sup>54</sup> Chakrabarty, 2020, 161.

heuristique de la catastrophe, qui rend visible les dispositifs de gouvernement, les imaginaires sur l'État, et les régimes de savoir s'instaurant et se modifiant à travers et après elle.

Le 21 août 1986, le lac Nyos (Nord-Ouest) libère une quantité importante de gaz carbonique qui se répand dans les vallées et tue plus de 1 800 personnes et des milliers d'animaux<sup>55</sup>. Le lac Maar, qui se trouve dans le village de Nyos, inscrit le Cameroun dans l'agenda international des risques et catastrophes, position qui devient vite majeure pour la consolidation de l'ordre politique interne et un instrument d'insertion de cet État dans les espaces internationaux du risque. La géologie ne se souvenant d'aucune occurrence de dégazage catastrophique de lac au monde antérieure à 1984 (Monoun, Ouest-Cameroun), le risque limnologique naît au Cameroun<sup>56</sup>. Très vite, les autorités postcoloniales comprennent l'opportunité que leur offre la catastrophe, bientôt considérée par un éditorialiste proche du pouvoir comme une manne à rentifier : « À l'heure où notre pays jouit d'une crédibilité certaine – le récent élan international de solidarité l'a démontré – il ne nous appartiendrait pas de verser nous-mêmes à terre, notre pot de miel<sup>57</sup>. » Ce qu'explique cet éditorialiste résume assez bien la politique mise en place par les autorités camerounaises pour gouverner cet événement, notamment pour ce qui est de l'aide internationale. Car un exceptionnalisme environnemental se développe vite autour de ce lac tueur, qui permet alors de décharger, au sens de Weber, le traitement des sinistrés, les enquêtes sur les causes de la catastrophe, la reconstruction de la zone touchée par le désastre.

L'assistance internationale, massive à Nyos, transforme le lieu du désastre en laboratoire d'un risque nouveau où sont testées de nouvelles technologies d'analyse du risque, de sa prédictibilité, afin d'en faire des modèles transposables dans d'autres espaces où un tel risque existerait. Très vite, la France ouvre des enquêtes sur ce risque sur son territoire. Le lac Pavin en Auvergne est identifié comme ayant les mêmes propriétés géologiques que Nyos<sup>58</sup>. Il s'agit dès lors pour la France, par l'entremise du ministère de l'Environnement et de la Délégation aux risques majeurs, d'organiser sa sécurité limnologique au Cameroun. La France devient sujet de son propre secours, dès lors qu'elle s'investit à Nyos afin de comprendre sa propre vulnérabilité et que la catastrophe camerounaise engendre un nouveau rapport postcolonial : la France, qui avait été le réservoir des dispositifs de gouvernement des risques et catastrophes pour le Cameroun, en vient dès lors à être « conduite » par « la conduite » camerounaise. Un tel rapport au risque est différent de celui de la gouvernementalité observée dans la société coloniale du risque. Certes, la colonie était un laboratoire, c'est-à-dire un terrain d'expérimentation de la maîtrise et de la normalisation d'une science coloniale sûre d'elle-même, mais le risque était une invention de l'intervention extérieure sur une menace intérieure. Dans la société de la catastrophe, le risque passe d'une gouvernementalité de fabrication – du risque – à une gouvernementalité de la duplication. L'ubiquité du risque, à la fois dans les anciennes colonies et métropoles, entraîne désormais une simultanéité du cadrage, de sa consommation et de la compréhension du risque lui-même.

Si ce rapport à la catastrophe à Nyos était dépendant de logiques de calcul vis-à-vis des acteurs extérieurs, il obéissait à une logique différente à l'intérieur. Ici, la catastrophe ouvre l'espace

<sup>55</sup> Sur les modalités de la catastrophe, voir la synthèse de Kusakabe (2017). Et sur les réactions qu'elle a suscitées, voir Molo (2019).

<sup>56</sup> Voir Molo et Meybeck, 2024.

<sup>57</sup> Mboudou, 1986b.

<sup>58</sup> Molo et Meybeck, 2024.

public à la coexistence des discours et impose aux détenteurs du pouvoir politique un « impératif de justification<sup>59</sup> ». La catastrophe en tant que pot de miel de l'éditorialiste du *Cameroon Tribune*, le quotidien public d'informations, est une mise en garde à l'attention des nationaux qui produiraient des discours contraires à la version officielle et diffuseraient des rumeurs sur la corruption des autorités. Face à la persistance des mises en accusation des autorités et des dénonciations de la mauvaise gouvernance qu'engendre la catastrophe, le journal national publie un énième article pour soutenir les autorités, en essayant de rappeler que le dégazage est une catastrophe « naturelle » :

Nous sommes rassénérés d'entendre tous les experts, vulcanologues et autres géologues dire que les causes de la catastrophe relevaient d'un phénomène naturel. Trêve donc de ces rumeurs et supputations qui effraient tant de citoyens alors que la preuve pouvant étayer une thèse contraire [le complot] ne nous est nullement administrée. À peine notera-t-on une légère dysharmonie de la part des experts sur la nature du gaz hautement toxique émis par le lac Nyos...<sup>60</sup>.

La volonté de naturaliser l'événement vise à en démontrer l'inéluctabilité ; sa seule cause, dès lors, est l'inconduite de la « nature ». La seule évocation de cette dernière devrait suffire à dissiper toute controverse à un moment où aucune partie ne dispose de preuve irréfutable sur les causes de l'événement. Elle oriente alors tous les acteurs vers la recherche des mécanismes de la catastrophe. La naturalisation de la catastrophe montre le renversement de la logique de la société coloniale du risque, dès lors que le pouvoir doit produire une justification sur la cause de la catastrophe. Laquelle justification entre en conflit à la fois avec celles que les « autres » produisent et celle qu'ils attendent. Dans la société coloniale du risque, il n'était pas possible d'être confronté publiquement à une *parrèsia*<sup>61</sup>, et donc un tel impératif de justification n'existait pas car il ne reposait pas sur un impératif de protection, les colonisés étant interdits « d'usage public de la raison<sup>62</sup> ».

Cette catastrophe est la première rencontre, face aux morts collectives, entre des discours d'un État héritier d'un projet moderne et un monde dont le but dudit projet était le remplacement. En l'occurrence, la pluralité des discours pour dire cette catastrophe confronte bien l'État postcolonial à deux rationalités instrumentales. Il y a, d'un côté, celle de la modernité et de ses scientifiques venus étudier le lac et considérant le dégazage comme une catastrophe « naturelle » irréversible et imprédictible, et de l'autre, les savoirs autochtones se situant en dehors de ce paradigme moderne, considérant l'événement comme lié à un monde connu, où un tel désastre est prévisible et articule mystère (sur le moment de sa survenue) et anticipation (en évitant les inconduites). Derrière cette opposition se joue, enfin, la capacité de l'État postcolonial à revendiquer la modernité. Les autochtones accusent les inconduites humaines d'être responsables de l'inconduite du lac. Les accusations de l'État postcolonial sont alors entendues comme une manière de culpabiliser une nature qui se conduirait mal avec la complicité silencieuse des locaux. Ces derniers, attachés à leur culture, refuseraient, du fait de la

---

<sup>59</sup> Boltanski et Thévenot, 2022.

<sup>60</sup> Mboudou, 1986a.

<sup>61</sup> Foucault évoque par là une figure qui se range au côté de ceux dont les voix sont confrontées à une parole officielle susceptible de mentir et de répandre un discours de corruption (Foucault, 2009).

<sup>62</sup> Mbembe, 1996.

complicité qu'ils nouent avec l'environnement et de la compréhension qu'ils en ont, la modernité et la rationalité qu'elle impose, cette dernière étant incarnée par la parole des scientifiques qui confortent la non-culpabilité de l'État. La presse nationale précise ainsi que :

On peut dire que le lac Nyos avant de devenir fou, a quand même émis quelques messages que ces populations auraient pu décoder à l'intention des autorités. Il y a quelques années, le lac s'était déplacé d'un kilomètre et avait regagné son emplacement initial [...]. Quelques jours avant le cataclysme récent, le lac s'est mis à bouillir comme une marmite de bouillon de bœuf. Ce comportement insolite qui présageait déjà d'une activité interne intense n'a pas été signalé<sup>63</sup>.

Ce point de vue ignore que lesdites inconduites s'inscrivent dans une routine consistant à vivre avec le risque. Dès lors, l'inconduite du lac ne peut s'expliquer qu'en étant associée à une autre inconduite originelle, liée ici à une intrusion de la modernité que les récits post-catastrophes articulent avec la question du pouvoir<sup>64</sup>. Par conséquent, cette société de la catastrophe se distingue de la précédente par la nature complètement différente de sa gouvernamentalité. En effet, avec la fin de la corporéité du risque observée plus haut, la transformation du frère en « frère ennemi », caractéristique de la postcolonie<sup>65</sup>, engendre une gouvernamentalité nouvelle qui passe des conduites aux inconduites.

#### INCONDUITES: POLITIQUE DU DÉSASTRE ET POUVOIR DANS LA SOCIÉTÉ DE LA CATASTROPHE

Comment fait-on politique et qu'est-ce que la politique dans cette société de la catastrophe dont on vient de situer l'avènement en 1986 ? Plus précisément, de quoi la société de la catastrophe est-elle vraiment le nom ? C'est à ces questions qu'il convient maintenant de répondre, après une précision conceptuelle et théorique indispensable.

Dans *L'invention du quotidien*, Michel de Certeau s'intéresse à la manière dont les dominés contournent la surveillance et un langage disciplinaire qui leur sont imposés. Il montre les « arts de faire » qui mettent en ordre le politique et la manière dont ils se déploient au quotidien. Contrairement à Foucault, qui pensait le pouvoir à travers les dispositifs depuis ses producteurs, et donc le haut, de Certeau privilégie les « procédures de ruse des consommateurs », « les mille pratiques par lesquelles » ils se réapproprient l'espace organisé par « les techniques de la production socioculturelle », qu'il nomme alors une « anti-discipline<sup>66</sup> ». L'anti-discipline rejoint de nombreuses autres discussions sur les sociétés africaines. L'une d'elles propose ce que Mbembe dénomme « indocilité<sup>67</sup> » et que je choisis d'appeler ici des « inconduites ». L'inconduite a une valeur heuristique double qu'on ne retrouve ni chez de Certeau, ni chez Mbembe, ni dans toutes les études qui, à ma connaissance, s'y réfèrent.

<sup>63</sup> Mboudou, 1986a.

<sup>64</sup> Voir Abé, 2011 ; Molo, 2019.

<sup>65</sup> Mbembe, 2020.

<sup>66</sup> De Certeau, 1990.

<sup>67</sup> Mbembe, 2020.

La première est que l'indocilité et l'anti-discipline sont liées à l'exercice de la raison<sup>68</sup>, qui s'ancre dans un cadre précis de la domination où les rapports entre dominés et dominants sont mutuellement influencés et se jouent aussi sur le terrain de l'hégémonie. Alors que l'anthropie n'épuise pas, comme on l'a vu avec Nyos et on le montrera ailleurs, la compréhension de la rupture ; manifestement, dans la société de la catastrophe, les objets, les artefacts et l'environnement sont aussi susceptibles de mal se conduire, c'est-à-dire de faire autre chose que ce pour quoi ils ont été conçus, mobilisés, ou qui est tout simplement attendu d'eux.

La deuxième valeur heuristique d'une entrée par les inconduites est liée au fait que les intuitions de Foucault sur la gouvernementalité comme « conduite des conduites » insistent sur la volonté des dominants de laisser un espace de « liberté » relative au dominé, car c'est précisément dans cette liberté relative que le dominé est dominé, le pouvoir ne s'exerçant que sur des « sujets libres<sup>69</sup> ». L'agencéité du dominé n'est donc pas plus un échec de la gouvernementalité que sa raison d'être. Or les inconduites permettent de penser ce rapport autrement. Il s'agit de voir en effet les échecs de la conduite des conduites, l'incapacité des dispositifs à orienter l'action des dominés, de sorte que ces derniers peuvent, en cas de désaccord, sanctionner les dominants. Là où le risque découlait et instaurait une gouvernementalité comme conduite des conduites, la catastrophe devient, en postcolonie, l'inconduite d'une inconduite, et pour les catastrophes que l'on va évoquer, la conséquence de l'inconduite de l'État (échec de l'impératif de protection), c'est-à-dire son incapacité quelquefois non seulement à « bien gouverner », mais à conduire les conduites elles-mêmes. Incapacité qui engendre à son tour des inconduites qui sanctionnent l'inconduite originelle de l'État.

Après les inconduites observées pour le lac Nyos et remettant au cœur de la discussion le sujet abondamment traité par la littérature du couple nature-culture, il est important de déplacer le regard vers l'autre essence de la modernité : la technique. Ce déplacement permet de voir comment objets, choses sont agis, produisent des inconduites et agissent sur les conduites.

Parmi toutes les villes du Cameroun, Eséka est celle qui représente le mieux la transition d'une société du risque à une société de la catastrophe. Cette ville est un produit de l'infrastructure ferroviaire. Elle naît avec la construction, par les Allemands, de la ligne du centre interrompue par la Première Guerre mondiale en 1914<sup>70</sup>. Les travaux sont repris par l'administration française après la liquidation du passif allemand, dans le cadre du mandat de la Société des Nations. La poursuite du chantier exigeant une main-d'œuvre que la population locale ne peut à elle seule fournir, l'administration coloniale mobilise des travailleurs venus d'autres régions. Le recours au travail forcé, mis en place dès la période allemande (1884-1916), structure en effet la citoyenneté coloniale, fondée sur l'acquittement de l'impôt par l'effort physique pour ceux qui ne disposent pas de revenus<sup>71</sup>. Par leur participation au projet ferroviaire, les colonisés accèdent de fait à une forme de citoyenneté par le travail, en contribuant à la production d'infrastructures. Il s'ensuit que le travail forcé devient un instrument de légitimation du bien public, à distinguer de l'intérêt public. Alors que le bien public renvoie à des infrastructures bénéficiant prioritairement aux communautés locales, l'intérêt public se définit de manière

---

<sup>68</sup> Même si Mbembe (2013) reconnaît que les luttes pour la souveraineté s'étendent aux objets, aux choses et à l'invisible, elles ne sont que des luttes entre des « puissances » dotées de « savoirs ».

<sup>69</sup> Foucault, 1992.

<sup>70</sup> Hamel, 1964.

<sup>71</sup> Temgoua (2014), également évoqué par Kaptué (1986).

plus fluide, selon l'usage et l'accessibilité des équipements à l'échelle de la colonie<sup>72</sup>. Ce n'est qu'à cette condition que les infrastructures obtiennent le statut d'utilité publique, comme le souligne Léon Kaptué, lorsqu'elles sont « bonnes pour le colonat et même pour la France<sup>73</sup> ». La ville d'Eséka se construit donc dans un double processus, l'implantation du chemin de fer et l'attachement social qu'il suscite. En contexte postcolonial, la notion d'utilité publique y est redéfinie, affranchie du cadre colonial, à travers le rapport que les habitants entretiennent avec le chemin de fer, qu'ils perçoivent comme le fruit du travail ancestral, justifiant, selon eux, leur légitimité à revendiquer un droit de regard sur cette infrastructure.

Inversement, la trajectoire de Nsam, dans la banlieue sud de Yaoundé, capitale politique du Cameroun, relève d'une autre logique. Nsam n'est reliée au réseau ferroviaire qu'en 1927, avec l'arrivée de la ligne du centre dans la capitale<sup>74</sup>. Mais ce n'est qu'au milieu des années 1980 que la banlieue connaît un essor économique significatif. L'implantation de la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP) entraîne une reconfiguration du territoire, à travers des expropriations justifiées au nom de l'utilité publique. Contrairement à Eséka où l'infrastructure a favorisé l'installation durable des populations le long du chemin de fer, le projet industriel de Nsam repose sur leur déplacement pour laisser la place à de nouveaux aménagements.

Cette différence dans les trajectoires de l'utilité publique entre Nsam et Eséka relève de logiques et de modalités contrastées d'implication des riverains dans la fabrique du bien public, des communs, de la citoyenneté, et traduit encore mieux, on le verra, la politique dans la société de la catastrophe. Dans la société coloniale du risque, la participation au travail forcé, bien que contrainte, inscrivait les populations dans le processus de production du bien public et leur conférait une forme de légitimité de fait dans l'usage des infrastructures. Dans le contexte postcolonial de Nsam, la citoyenneté est supposée acquise et l'effort physique local n'est plus mobilisé ni reconnu comme une contrepartie. Ce désengagement exclut de fait les populations de toute possibilité symbolique de rétribution ou de contrôle sur l'infrastructure. C'est alors que les infrastructures sur lesquelles repose le lien social vont faire l'objet, dans les deux lieux, de tentatives de resymétrisation de prises, dont la réussite et ou l'échec vont se solder par la catastrophe. Là où, dans la société coloniale du risque, l'infrastructure sert de moyen d'intégration, dans la société postcoloniale de la catastrophe, elle est un lieu d'exclusion. Ce mouvement opposé donne lieu à deux modalités d'invention du populaire et du quotidien, elles-mêmes directement liées à deux logiques différentes de demandes d'État, de manières de faire politiques et donc, aussi, de faire advenir la catastrophe. À Nsam, l'installation de la SCDP s'accompagnant d'une volonté de l'État de faire partir les riverains, émergent des illégalismes populaires consistant à siphonner les citernes de carburant et à le revendre, parce que les contreparties issues de l'installation de l'usine tardent à arriver et ou à irriguer le public. Le développement des illégalismes populaires est le moyen par lequel se constitue un public qui estime avoir le droit de bénéficier de ressources produites dans leur milieu de vie (ancien village ou quartier, selon les trajectoires des acteurs). Selon une « économie morale<sup>75</sup> » répandue au sein de cette communauté, une infrastructure est d'utilité publique lorsqu'elle profite d'abord à ceux qui en sont géographiquement proches, et donc directement concernés par son

<sup>72</sup> Kaptué, 1986.

<sup>73</sup> *Ibid.*, 223.

<sup>74</sup> Manceau et Antoniazzi, 2024.

<sup>75</sup> Thompson, 1971.

impact environnemental<sup>76</sup>. Il y a des demandes d'État, qui sont à Nsam une demande d'un État distributeur et providence, respectant les attendus culturels liés à la terre chez les groupes ethniques Beti riverains de la SCDP. Or ces demandes d'État sont différentes pour le chemin de fer à Eséka. Ici, la privatisation de la ligne engendre un rationnement de l'entreprise acheteuse Camrail, qui supprime des lignes et maintient le train omnibus qui s'arrête dans toutes les gares bassa du département, le groupe ethnique majoritaire de la région, alors que le nouveau train moderne Intercity ne s'y arrête pas. Les demandes des Bassa visent alors à réinsérer leur territoire dans la desserte du train Intercity, et donc dans l'État et la modernité dont il est supposé faire profiter l'ensemble du territoire. Dans ce contexte, les Bassa demandent un État juste, qui respecte le sacrifice consenti lors de la période coloniale où l'introduction du risque ferroviaire a été supportée par le sang des ancêtres bassa. De nombreuses demandes sont alors exprimées pour que le train moderne s'arrête, en vain, jusqu'à ce que des aînés sociaux décident de mobiliser la sorcellerie pour sanctionner l'État, se faire entendre et inscrire leur colère dans une redéfinition des prises sur les infrastructures et les biens publics<sup>77</sup>.

L'action collective à Nsam s'incarne dans le développement des illégalismes populaires, devenus un langage partagé dans le quartier, ce qui pousse des centaines de personnes à aller puiser, le 14 février 1998, plus de 200 litres de carburant après le renversement de deux citernes d'un train. Il s'en suit un violent incendie qui fait plus de 300 morts. L'action collective produit, malgré elle, la catastrophe à Nsam. Alors qu'à Eséka, l'action collective consiste en un recours à la sorcellerie afin de produire délibérément la catastrophe. Ce recours à la sorcellerie à Eséka vise à ensorceler le train pour le déprendre des entités contestées – l'État et la Camrail –, à le zombifier pour en faire un train mort-vivant. La logique zombie intervient ici car la catastrophe est annoncée avant sa survenue par des interprétations de manifestations environnementales à Eséka plusieurs semaines plus tôt (apparitions de gorilles, rupture d'un pont suite à des pluies diluviennes dans le village de Manyäi, non loin d'Eséka, la veille de la catastrophe, etc.) et la diffusion de rumeurs du déraillement quelques heures avant sa survenue.

À Nsam comme à Eséka, on a affaire à une double inconduite. À Eséka, l'inconduite de quelques Bassa est liée à la pratique de la sorcellerie qui, en situation ordinaire, serait criminalisée par la communauté. Mais face aux inconduites de l'État, le recours à une inconduite devient légitime dès lors qu'elle traduit une colère légitime et sert à réparer ce qui est perçu localement comme une injustice. L'inconduite à Nsam est liée au siphonnage de carburant répandu dans le quartier, qui vient égaliser une inconduite de l'État qui ne satisfait pas les attentes des riverains de l'infrastructure dite d'utilité publique.

Entre la « conscience du risque », l'accoutumance pour « vivre avec le risque » à Nsam et la « volonté » de catastrophe à Eséka, l'événement qui se produit obéit à deux modalités d'avènement du désastre constitutives de la société de la catastrophe. Nsam et Eséka, et la manière dont ces deux catastrophes mettent en avant la citoyenneté, viennent rediscuter le statut même du sujet dans la société de la catastrophe. Ici, le sujet est dépossédé de toutes prises sur les choses, de sorte que son rapport à celles-ci passe nécessairement par une épreuve de force. Cette dernière découle de visions différentes sur ce que doivent être les choses, entre la vision

---

<sup>76</sup> Molo, 2023, 2025a.

<sup>77</sup> Pour l'histoire de ce déraillement et la manière dont la sorcellerie a été un répertoire de l'action collective, voir Molo (2024).

d'un État dont la phénoménologie a été tracée par l'histoire du modèle occidental, et des économies morales autochtones difficiles à faire fondre dans une idée de l'État théologien décrit par Mbembe<sup>78</sup>. La catastrophe est alors, toujours, issue de luttes pour la maîtrise, la gestion et le contrôle des choses qui nous entourent, c'est cela l'essence même du politique et du pouvoir dans la société postcoloniale de la catastrophe. Plus concrètement, la catastrophe est un procès de l'État postcolonial ; elle ouvre et sanctionne un corps-à-corps engageant l'État et la société autour des ressources de la modernité. La catastrophe est une « épreuve », car dans les deux cas, qu'il s'agisse d'une volonté de catastrophe ou d'une conscience du risque ayant conduit à celle-ci, elle convoque une attente, voire une exigence d'intervention de l'État en termes de secours, de soins et de réparations. Même si, à Nsam, les victimes seront plus tard accusées de vol, et qu'à Eséka, les riverains insisteront sur le fait qu'il ne s'agit pas de « la catastrophe d'Eséka » mais bien de « la catastrophe à Eséka<sup>79</sup> », l'État continue d'être sollicité pour intervenir et réparer. L'épreuve que constitue la catastrophe s'accompagne d'une autre fonction, plus liée à l'étiologie de l'inconduite.

En effet, dans les deux cas, la catastrophe fait le procès de l'État postcolonial, une dimension qui l'apparente plus à un désempreneur, voire à une modalité visant à défaire les nœuds de la domination car elle vient imposer à l'ensemble des acteurs l'obligation de renégocier les prises autour des ressources querellées. Lors des deux catastrophes, l'intervention de l'État s'accompagne d'une négociation avec les riverains de Nsam autour de la reconstruction du quartier à partir d'une délimitation du territoire de la SCDP et de la construction d'un nouveau quartier ailleurs, suivie d'une indemnisation des victimes et de leur recasement. À Eséka, la renégociation se joue autour de l'introduction d'un nouveau train et de la redéfinition de ses arrêts, conformément aux *desiderata* des Bassa.

Le pouvoir, dans la société de la catastrophe, ne saurait se réduire aux seuls rapports de domination, aux processus de civilisation, ni à la maîtrise de la violence ou à la quête d'hégémonie<sup>80</sup>. Ces approches tendent, poussées à l'extrême, à figer les positions des acteurs alors que les luttes sociales, dont la catastrophe est la traduction et la manifestation, montrent que les événements ont la capacité de reconfigurer le champ d'expérience de l'ensemble des acteurs. C'est pour cela qu'il est important de voir les manières dont les acteurs d'en bas se réfugient dans une forme d'hypocrisie consistant à « jouer le jeu<sup>81</sup> », certes. Mais il est tout aussi heuristique de s'intéresser aux luttes et aux moments où les acteurs décident, à travers des inconduites, de modifier les asymétries de prises. Il y a donc dans la « situation normale » un ordre politique qui repose sur la régulation des seuils d'acceptabilité des inconduites, dont les plus extrêmes sont révélées par la catastrophe.

<sup>78</sup> Soit l'État postcolonial lui-même, c'est-à-dire un État qui prétend avoir le monopole de la vérité et travaille à l'imposer et à la faire accepter à toutes les autres entités qu'il contrôle, parce qu'il veut s'imposer comme « système culturel et symbolique » (Mbembe, 2013).

<sup>79</sup> Qui est une manière pour les riverains de se rejeter la responsabilité du désastre sur l'extérieur, notamment sur l'État et la société ferroviaire. Voir Molo, 2025b.

<sup>80</sup> Des hypothèses sont émises dans un article récent du sociologue camerounais Claude Abé, qui définit la gouvernance comme « l'art de faire semblant d'être en mouvement tout en étant sur place ». Mais la catastrophe, la crise, et donc l'épreuve, sont l'angle mort de ce modèle. Voir Abé, 2024. Sur *hupokrisis*, voir Chateauraynaud, 2025, 379-380.

<sup>81</sup> Pommerolle, 2024.

## LA CATASTROPHE COMME CORPS-À-CORPS : UNE THÉORIE POSTCOLONIALE

Les travaux ultérieurs à *La société du risque* de Beck ont montré qu'il n'est désormais plus question de percevoir le risque de catastrophe mais la catastrophe certaine. Ce passage, obligeant à dépasser le vivre avec le risque pour le vivre avec la catastrophe, a radicalisé cette dernière comme retournement de la modernité contre elle-même. Ce terrain a pourtant montré que la modernité est sanctionnée à la fois par elle-même mais aussi par ceux qui, s'en trouvant exclus, attaquent ce qui en est l'un des fondements, c'est-à-dire la production des ressources qui permettent de faire société. Ces ressources étant toujours disputées, peu importe où se trouve le risque – entre production et distribution –, la véritable question est, partout, le pouvoir. David Scott explique que, « dans le monde colonial, le problème du pouvoir moderne reposait sur le projet politico-éthique de la production de sujets et du gouvernement de leur conduite<sup>82</sup> ». Cette modernité coloniale impliquait, ajoute Scott, « une discontinuité caractérisée par l'émergence d'une rationalité politique distinctive – d'une gouvernementalité coloniale – dans laquelle le pouvoir en vient à viser la destruction et la reconstruction de l'espace colonial de manière à produire non pas tant une action extractive sur les corps coloniaux qu'une action de contrôle sur la conduite coloniale ».

Cette relation de contrôle sur la conduite coloniale a été, comme la première partie de ce texte l'a montré, indissociable du risque et de la gouvernementalité qu'il a entraînée. C'est cette dernière qui a servi à faire des colonisés, des *sujets du pouvoir*, dans la mesure où ils étaient exclus de la société civile<sup>83</sup>. La société postcoloniale, en revanche, marque le passage de ce sujet du pouvoir à un *sujet de pouvoir*, soit une reconfiguration qui se joue au niveau de la citoyenneté. Cette dernière suppose une promesse d'égalité justifiant un impératif de protection et un impératif de justification de l'État postcolonial, ces deux contraintes constituant la promesse du récit de la décolonisation. Autant la citoyenneté était centrale dans le processus de rupture de la colonisation face à l'incapacité de la métropole à assumer « le fardeau d'un empire de citoyens<sup>84</sup> », autant la période postcoloniale part de la promesse d'une égalité de tous et du « droit d'avoir des droits<sup>85</sup> » de chacun, du fait de ces impératifs constitutifs de – et consubstantiels à – la décolonisation.

Au-delà de ce que présente Scott<sup>86</sup> – à la suite de Michel Foucault et de Talal Asad<sup>87</sup> –, dans la société postcoloniale, ce n'est pas la conduite qui est le moteur du politique, mais l'inconduite. Une telle division des mondes trouve son fondement dans les descriptions de Frantz Fanon. Le psychiatre martiniquais renseigne l'essence même de la vie sociale et politique en colonie, où dominant et dominé, chacun, « va dans un corps-à-corps avec sa noirceur ou avec sa blancheur<sup>88</sup> ». Cette distinction s'effaçant en postcolonie, cette dernière est tout autant rythmée par un autre corps-à-corps opposant, cette fois, le legs colonial qu'est l'État à la société, autour du contrôle des retombées de la modernité. Là où la corporéité du sujet accompagnait le risque,

---

<sup>82</sup> Scott, 1999, 40-52.

<sup>83</sup> Mamdani, 1996, 15-17.

<sup>84</sup> Voir Cooper, 2014.

<sup>85</sup> Arendt, 2002.

<sup>86</sup> Scott, 1999.

<sup>87</sup> Asad, 1992 ; Foucault, 1975.

<sup>88</sup> Fanon, 2015, 36.

l'inconduite du citoyen ou de l'État engendre la catastrophe. C'est l'inconduite qui légitime, en dernier ressort, le droit de demander des comptes et de sanctionner les manquements du frère à sa promesse. De sorte que, derrière toute catastrophe postcoloniale, il y a, nécessairement, une inconduite, un corps-à-corps. C'est là une théorie postcoloniale de la catastrophe qui est, en même temps, une théorie du pouvoir.

#### L'AUTEUR

Brice Molo est docteur en sociologie et en histoire (EHESS, Université de Yaoundé I). Après sa thèse, il a commencé un post-doctorat au PC RISC (PEPR RISQUES Irima) au sein de l'IRD-Ceped. Il est actuellement maître de conférences à l'Institut catholique de Paris (Fassed, département de sociologie), où il enseigne la sociologie du risque, l'histoire de la pensée écologique, la sociologie du développement et l'épistémologie des sciences sociales. Il est membre du comité exécutif de l'Association française de sociologie et de l'*editorial advisory board* d'*Africa* (Cambridge University Press).

#### ABOUT THE AUTHOR

Brice Molo holds a PhD in sociology and history (EHESS, University of Yaoundé I). After completing his thesis, he began postdoctoral research at PC RISC (PEPR RISQUES Irima) within IRD-CEPED. He is currently associate professor at the Catholic Institute of Paris (FASSED, Department of Sociology), where he teaches the sociology of risk, the history of ecological thought, the sociology of development, and epistemology of social sciences. He is a member the executive committee of the French Sociological Association and the editorial advisory board of *Africa* journal (Cambridge University Press).

#### RÉFÉRENCES

- Abé, Claude, (2011), « L'espace public au ras du sol en postcolonie : travail de l'imagination et interpellation du politique au Cameroun », *Africa Development / Afrique et développement*, vol. 36, n° 2, pp. 137-173.
- Abé, Claude, (2024), « Penser la gouvernance à partir de la gesticulation institutionnelle : l'influence de la colonialité du pouvoir et de la dissidence relative (notes provisoires) », *Gouvernance et société*, vol. 1, n° 1, pp. 15-59.
- Abwa, Daniel, (2000), *Commissaires et hauts-commissaires de la France au Cameroun (1916-1960). Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*, 2<sup>e</sup> édition (Yaoundé : Presses universitaires de Yaoundé/PUCAC).
- Anderson Mark D., (2011), *Disaster Writing: The Cultural Politics of Catastrophe in Latin America* (Charlottesville : University of Virginia Press).
- Arendt, Hannah, (2002), *Les origines du totalitarisme*, suivi de *Eichmann à Jérusalem* (Paris : Gallimard).
- Arnold, David (dir.), (1988), *Imperial Medicine and Indigenous Societies* (Manchester : Manchester University Press).
- Asad, Talal, (1992), « Conscripts of Western Civilisation », in Gailey, Christine (dir.), *Dialectical Anthropology: Essays in Honor of Stanley Diamond. Volume 1. Civilization in Crisis* (Gainesville : University Press of Florida), pp. 333-351.

- Beck, Ulrich, (2008), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité* (Paris: Flammarion).
- Beck, Ulrich, (2009), *World At Risk* (Cambridge: Polity Press).
- Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent, (2022), *De la justification* (Paris: Gallimard).
- Boudia, Soraya et Henry, Emmanuel, (2015), « Pour une histoire politique des transnationalisations des risques sanitaires et environnementaux », in Boudia, Soraya et Henry, Emmanuel (dir.), *La mondialisation des risques. Une histoire politique et transnationale des risques sanitaires et environnementaux* (Rennes: Presses universitaires de Rennes), pp. 9-23.
- Chakrabarty, Dipesh, (2020), *Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique* (Paris: Éditions Amsterdam).
- Chateauraynaud, Francis, (2006), « Les asymétries de prises. Des formes de pouvoir dans un monde en réseaux », Hal Open Science, <https://shs.hal.science/halshs-00111674/>.
- Chateauraynaud, Francis, (2011), *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique* (Paris: Éditions Petra).
- Chateauraynaud, Francis, (2025), *L'empireur et son double. Pragmatique du pouvoir et sociologie de l'emprise* (Vulaines-sur-Seine: Éditions du Croquant).
- Chateauraynaud, Francis et Debaz, Josquin, (2017), *Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations* (Paris: Éditions Petra).
- Cooper, Frederick, (2005), *Le colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire* (Paris: Payot).
- Cooper, Frederick, (2014), *Français et Africains? Être citoyen au temps de la décolonisation* (Paris: Payot).
- Curtin, Philip D., (1989), *Death by Migration: Europe's Encounter with the Tropical World in the Nineteenth Century* (Cambridge: Cambridge University Press).
- de Certeau, Michel, (1990), *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire* (Paris: Gallimard).
- Deleuze, Gilles et Guattari, Félix, (1972), *Capitalisme et schizophrénie 1. L'Anti-Œdipe* (Paris: Éditions de Minuit).
- Dippold, Max F., (1973), « L'image du Cameroun dans la littérature coloniale allemande », *Cahiers d'études africaines*, n° 49, pp. 37-59.
- Ela, Jean-Marc, (1990), *Quand l'État pénètre en brousse... Les ripostes paysannes à la crise* (Paris: Karthala).
- Fanon, Frantz, (2002), *Les damnés de la terre* (Paris: La Découverte).
- Fanon, Frantz, (2015), *Peau noire, masques blancs* (Paris: Points).
- Fassin, Didier, (2013), « Préface. La leçon coloniale », in Stoler, Ann Laure, *La chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial* (Paris: La Découverte), pp. 11-18.
- Foucault, Michel, (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison* (Paris: Gallimard).
- Foucault, Michel, (1992), « The subject and power », in Dreyfus, Hubert L. et Rabinow, Paul, *Michel Foucault: Beyond Structuralism and Hermeneutics* (Chicago: The University of Chicago Press), pp. 208-226.
- Foucault, Michel, (1994), « Préface à l'histoire de la sexualité », *Dits et écrits. Tome IV. 1980-1988* (Paris: Gallimard), pp. 578-584.
- Foucault, Michel, (2009), *Le courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres* (Paris: EHESS/Gallimard/Seuil).

- Fressoz, Jean-Baptiste, (2012), *L'apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique* (Paris: Seuil).
- Guernier, Eugène et Froment-Guieysse, Georges, (1951), *Encyclopédie de l'Afrique française. Cameroun – Togo* (Paris: Éditions de l'Union française).
- Hamel, Henri, (1964), « Les chemins de fer de la République fédérale du Cameroun », *La vie du rail Outre-mer*, n° 119, pp. 52-55.
- Jean, François, (1986), *Éthiopie. Du bon usage de la famine* (Paris: Médecins sans frontières).
- Kaptué, Léon, (1986), *Travail et main-d'œuvre au Cameroun sous régime français, 1916-1952* (Paris: L'Harmattan).
- Kusakabe, Minoru, (2017), « Lakes Nyos and Monoun gas disasters (Cameroon): limnic eruptions caused by excessive accumulation of magmatic CO<sub>2</sub> in crater lakes », *Geochemistry Monograph Series*, vol. 1, n° 1, pp. 1-50.
- L'Heuillet, Hélène, (2017), « Les études postcoloniales, une nouvelle théorie de la domination ? », *Cités*, n° 72, pp. 41-52.
- Lachenal, Guillaume, (2014), *Le médicament qui devait sauver l'Afrique. Un scandale pharmaceutique aux colonies* (Paris: La Découverte).
- Lachenal, Guillaume, (2017a), *The Lomidine Files: The Untold Story of a Medical Disaster in Colonial Africa* (Baltimore: Johns Hopkins University Press).
- Lachenal, Guillaume, (2017b), « Du caoutchouc pour l'Empereur », in Lachenal, Guillaume, *Le médecin qui voulut être roi. Sur les traces d'une utopie coloniale* (Paris: Seuil), pp. 135-139.
- Latour, Bruno, (2008), « Beck ou comment refaire son outillage intellectuel », in Beck, Ulrich, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité* (Paris: Flammarion), pp. 7-11.
- Macleod, Roy et Lewis, Milton J. (dir.), (1988), *Disease, Medicine, and Empire: Perspectives on Western Medicine and Experience of European Expansion* (Londres/New York: Routledge).
- Mamdani, Mahmood, (1996), *Citizen and Subject: Contemporary Africa and The Legacy of Late Colonialism* (Princeton: Princeton University Press).
- Manceau, Élodie et Antoniazzi, Federico, (2024), « L'histoire du chemin de fer au Cameroun. Entre défis internes et enjeux géopolitiques », *Flux*, n° 135-136, pp. 31-46.
- Martin, Gustave, (1921), *L'existence au Cameroun: études sociales, études médicales, études d'hygiène et de prophylaxie* (Paris: Émile Larose).
- Mbembe, Achille, (1992), « Provisional notes on the postcolony », *Africa*, vol. 62, n° 1, pp. 3-37.
- Mbembe, Achille, (1995), « Notes provisoires sur la postcolonie », *Politique africaine*, n° 60, 1995, pp. 76-109.
- Mbembe, Achille, (1996), *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960)* (Paris: Karthala).
- Mbembe, Achille, (2002), « On the power of the false », *Public Culture*, vol. 14, n° 3, pp. 629-641.
- Mbembe, Achille, (2019), *Necropolitics* (Durham: Duke University Press).
- Mbembe, Achille, (2013), « Le principe autoritaire », *NAQD*, n° 30, pp. 17-39.
- Mbembe, Achille, (2020), *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine* (Paris: La Découverte).
- Mbembe, Achille, (2024), *La communauté terrestre* (Paris: La Découverte).

- Mbembe, Achille, et Sarr, Felwine (dir.), (2019), *Politique des temps. Imaginer les devenirs africains* (Philippe Rey/Jimsaan : Paris/Dakar).
- Mboudou, J., (1986a), « La leçon du lac », *Cameroon Tribune*, n° 3663, 5 septembre.
- Mboudou, J., (1986b), « Le pardon est divin », *Cameroon Tribune*, n° 3658, 29 août.
- Mintoogue, Yves, (2020), « Géographies de l'insoumission et variations régionales du discours nationaliste au Cameroun (1948-1955) », *Cahiers d'études africaines*, n° 238, pp. 245-270.
- Molo, Brice, (2019), « Une géohistoire des catastrophes rumorogènes au Cameroun : les éruptions limniques de Njindoun et Nyos, 1984-1986 », *Géocarrefour*, vol. 93, n° 1, URL : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/12993>.
- Molo, Brice, (2023), *Une sociohistoire des catastrophes : État, société et pouvoir au Cameroun (fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle)*, Thèse de doctorat (Paris : EHESS).
- Molo, Brice, (2024), « The Eséka train disaster as a witchcraft collective action: a socio-historical perspective on anger », *Africa*, vol. 94, n° 3, pp. 456-474.
- Molo, Brice, (2025a), « Disaster, moral economies and the renegotiation of public good in Cameroon », Communication au colloque « Moral Economies of the Polycrisis: Conflict, Critique and Legitimation in Critical Times », Hambourg, Université de Hambourg, 16-17 juin.
- Molo, Brice, (2025b), « Governing the living through the dead: necropower in a post-disaster context in Cameroon », in Bernault, Florence, Henriët, Benoît et Kalema, Emery (dir.), *Textures of Power: Equatorial and Central Africa in the Long 20<sup>th</sup> Century* (Louvain : Leuven University Press), pp. 157-168.
- Molo, Brice et Meybeck, Michel, (2024), « Faire face à l'inconnu. Des hommes face au dégageage des lacs tueurs : la naissance d'un risque », in Alary, Viviane, Rouquette, Sébastien et van Wyk de Vries, Benjamin (dir.), *Percevoir représenter, communiquer les risques naturels* (Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal), pp. 82-139.
- Mudimbe, Valentin-Yves, (2021), *L'invention de l'Afrique. Gnose, philosophie et ordre de la connaissance* (Paris : Présence africaine).
- Mveng, Engelbert, (1963), *Histoire du Cameroun*, tome 1 (Paris : Présence africaine).
- Nabli, Béligh, (2017), « Le statut de l'État en droit international », in Nabli, Béligh, *L'État. Droit et politique* (Malakoff : Armand Colin), pp. 168-186.
- Nandy, Ashid, (2007 [1984]), *L'ennemi intime. Perte de soi et retour à soi sous le colonialisme* (Paris : Fayard).
- Ngongo, Louis, (1987), *Histoire des institutions et faits sociaux du Cameroun. Tome 1. 1884-1945* (Paris : Berger-Levrault).
- Pommerolle, Marie-Emmanuelle, (2024), *De la loyauté au Cameroun. Essai sur un ordre politique et ses crises* (Paris : Karthala).
- Quénet, Grégory, (2005), *Les tremblements de terre aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La naissance d'un risque* (Seyssel : Champ Vallon).
- Rastogi, Pallavi, (2020), *Postcolonial Disaster: Narrating Catastrophe in the Twenty-First Century* (Evanston : Northwestern University Press).
- Santos, Boaventura de Sousa, (2016), *Épistémologies du Sud. Mouvements citoyens et polémique sur la science* (Paris : Desclée de Brouwer).
- Scott, David, (1999), *Refashioning Futures: Criticism after Postcoloniality* (Princeton : Princeton University Press).

- Sellers, Christopher et Melling, Joseph (dir.), (2011), *Dangerous Trade: Histories of Industrial Hazard across a Globalizing World* (Philadelphie : Temple University Press).
- Shanklin, Eugenia, (1989), « Exploding lakes and maleficent water in Grassfields legends and myth », *Journal of Volcanology and Geothermal Research*, vol. 39, n° 2-3, pp. 233-246.
- Temgoua, Albert Pascal, (2014), *Le Cameroun à l'époque des Allemands, 1884-1916* (Paris : L'Harmattan).
- Thompson, E. P., (1971), « The moral economy of the English crowd in the Eighteenth Century », *Past and Present*, vol. 50, n° 1, pp. 76-136.
- Tierney, Kathleen, (1999), « Toward a critical sociology of risk », *Sociological Forum*, vol. 14, n° 2, pp. 215-242.
- Vilmer, Jean-Baptiste Jeangène, (2015), *La responsabilité de protéger* (Paris : PUF).
- Walter, François, (2008), *Catastrophes. Une histoire culturelle, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle* (Paris : Seuil).